

SPOTT, LUCEY & WALL, INC.

CERTIFIED PUBLIC ACCOUNTANTS

CRISTA M. LUCEY (415) 217-6902
CHARLOTTE R. WALL (415) 217-6903
RUSSELL T. MANSKY (415) 217-6906
MING P. FANG (415) 217-6909
LI ZHANG (415) 217-6907

601 MONTGOMERY STREET
SUITE 777
SAN FRANCISCO, CA 94111-2610

IRINA A. BENDA (415) 217-6943
MICHELLE PIGNATARO (415) 217-6905
DEVAN FRIDAY (415) 217-6944
JAMESON LLOYD (415) 217-6904
KRYSTLE Y. CHOW (415) 217-6942

Étapes Nécessaires Pour Créer Un Bureau Ou Une Présence Aux États-Unis:

1. Rencontrer un avocat d'immigration

- a. Vous devrez lui expliquer votre intention d'amener aux États-Unis des personnes qui ne possèdent pas la nationalité américaine. Un étranger ne peut travailler aux États-Unis qu'avec un permis de travail en bonne et due forme. Les permis de travail les plus courants sont les visas L, qui correspondent à une mutation au sein de l'entreprise, ou les visas E, qui sont des visas d'investisseurs délivrés aux salariés de la société étrangère. Le visa choisi aura un impact sur le statut de la société qui sera créée, ainsi que sur le capital de l'entreprise. Le visa B1/B2 ou l'exemption de visa ("visa waiver") pour les voyageurs professionnels n'est valide que dans le cas où le salarié est payé par un employeur en-dehors des États-Unis (il s'agit d'une règle d'immigration pour déterminer la provenance des fonds ; à ne pas confondre avec les règles d'imposition fédérales ou par état concernant la provenance du revenu). Un individu qui voyage avec une exemption de visa est limité à certaines activités : la participation à des séminaires aux États-Unis, la recherche d'investissements et, éventuellement, une présentation commerciale. Il n'est par contre pas autorisé à réaliser des services sans un permis de travail valide, par exemple la programmation informatique, la résolution d'un problème chez un client, etc. Un avocat d'immigration vous expliquera ces règles plus en détail.

2. Rencontrer un avocat d'affaires

- a. Habituellement, ce n'est pas la même personne que l'avocat d'immigration, même si souvent l'avocat d'immigration peut vous aider à créer la société.
- b. Demander à votre avocat de créer la société américaine.
 - i. La société devra être créée à l'endroit où l'entreprise a l'intention d'installer son siège social.
 1. Si vous créez votre société dans l'état du Delaware, demandez à votre avocat de l'enregistrer de telle manière qu'elle puisse faire des affaires à l'endroit où est installé son siège social.
 2. Tenez compte du fait que des formulaires devront être remplis dans chaque juridiction.
 3. Faites attention à ne pas émettre trop d'actions si vous créez votre entreprise dans le Delaware. Les frais annuels peuvent être importants (des frais considérés comme moindres se situent aux alentours de \$35).
 4. Demandez à votre avocat de vous expliquer les différences qui existent entre une société créée dans le Delaware et une société créée dans l'état dans lequel se situera votre siège social.
 5. Tenez compte du fait que vous pouvez facilement transférer votre entreprise d'un état à un autre sans conséquences fiscales.
 - ii. Ne créez pas une "Société à Responsabilité Limitée" ("Limited Liability Company"). Ce type de statut juridique est considéré comme une "présence

- permanente" par le gouvernement fédéral, et comme une filiale par les autorités fiscales de l'état. Ce statut aurait pour conséquence de rendre la société-mère étrangère imposable aux États-Unis ainsi que dans l'état considéré.
- iii. Les dirigeants, directeurs et actionnaires n'ont pas besoin d'être citoyens ou résidents américains. Certains états imposent des restrictions concernant certains types d'entreprises.
 - iv. Comment constituer le capital de l'entreprise :
 1. Émettez toutes les actions à l'entreprise-mère étrangère.
 2. Un étranger non-résident aux États-Unis est taxable sur les biens qu'il possède aux États-Unis s'il meurt (il s'agit d'un impôt sur la mort), à partir du moment où la valeur des biens excède \$60 000. Ce problème est évité si la société-mère est propriétaire de la société américaine.
 3. Le traité fiscal signé entre le pays de la société-mère étrangère et les États-Unis prévoit des taux de retenue à la source très favorables sur les dividendes d'une filiale, par comparaison avec les taux de taxation que subira une personne qui n'est pas américaine.
 4. Nous recommandons que vous considériez de pourvoir le capital de l'entreprise d'environ 3 mois de capital opérationnel (un cycle d'opérations) pour payer les loyers, salaires, accessoires de bureau, etc. Ce point devrait être discuté avec votre conseiller juridique et votre conseiller d'immigration.
 5. Nous recommandons le recours au prêt d'un des actionnaires pour financer les biens tangibles de la société américaine. Ce prêt devrait être sécurisé par les biens de la société américaine et de ce fait, protégera la société-mère étrangère.
 6. Nous recommandons le recours à un crédit revolving pour financer le capital de départ.
 - c. Vous aurez besoin de recevoir un numéro fédéral américain d'identification pour la société.
 - i. Demandez à la personne qui remplit le formulaire d'indiquer "0 employés", afin d'éviter de la correspondance inutile avec les Impôts Américains (IRS).
 - ii. Demandez-lui d'utiliser une adresse aux États-Unis pour toute la correspondance fiscale afin qu'elle puisse être gérée rapidement. Vous pouvez faire usage de notre adresse dans ce but si vous décidez d'engager notre compagnie.
 - d. Vous aurez besoin de remplir un rapport auprès du Département du Commerce Américain ("US Department of Commerce").
 - i. Consultez le site <https://www.bea.gov/surveys/fdiusurv.htm> pour les formulaires à utiliser.
 - ii. Typiquement, une petite entreprise devra remplir le formulaire BE-605, qui l'exempte des déclarations mensuelles, trimestrielles et annuelles.
 - iii. Une petite entreprise ne devra alors rendre des comptes que tous les 5 ans.
 - iv. Le formulaire est dû 30 jours après la fin du trimestre de l'investissement étranger.
 - v. La pénalité est de \$25 000 si le formulaire n'est pas rempli.
 - e. La société américaine aura besoin de signer un accord avec sa société-mère étrangère concernant le montant du transfert des biens et des services, qui mette en avant la manière dont ces biens et services divers seront évalués et payés. Nous recommandons que les

comptables de la société-mère étrangère travaillent avec l'entreprise afin de déterminer le montant de cette transaction comme si elle n'avait pas lieu entre deux sociétés apparentées, puis que l'entreprise demande ensuite à son conseiller juridique américain de revoir l'accord afin de s'assurer qu'il est bien conforme à la loi contractuelle américaine. L'entreprise a besoin de "documents actuels adéquats" pour expliquer le prix choisi pour ces transactions réalisées au sein de l'entreprise/avec la partie apparentée.

- f. Demander un conseil juridique concernant l'enregistrement de l'entreprise auprès d'une ville ou d'une municipalité locale pour obtenir les licences d'affaires, etc.
 - i. Consultez par exemple le site <http://www.sfbizinfo.org> pour San Francisco. La ville de San Francisco établira le montant de la licence annuelle et celui des impôts en fonction du montant des salaires versés aux salariés à San Francisco.
- g. Vous aurez besoin des documents ci-dessous pour les comptables :
 - i. Les articles d'incorporation tamponnés par le Secrétaire de l'État.
 - ii. Les minutes de la première réunion.
 - iii. La copie du rapport du Département du Commerce.
 - iv. La copie de la lettre des Impôts vous assignant un numéro d'identification.
 - v. Les copies des contrats significatifs, des prêts, etc.

3. Ouvrir un compte en banque américain

- a. Si vous êtes en relation avec une banque dans votre pays d'origine qui possède une filiale aux États-Unis, demandez à votre banquier de vous recommander, cela simplifiera le processus.
- b. Le banquier aura besoin :
 - i. Des Articles d'incorporation tamponnés par le Secrétaire de l'État.
 - ii. De la lettre des Impôts vous assignant un numéro d'identification.
 - iii. De l'identification des dirigeants.
 - iv. Prévoyez beaucoup de temps pour cette étape : depuis le 11 septembre le système bancaire américain possède de nouvelles règles relatives à la "connaissance de ses clients", ce qui le rend prudent lorsqu'il s'agit d'ouvrir un compte en banque pour qui que ce soit. Les banques ont le pouvoir de geler tout compte qu'elles jugeraient soupçonneux.

4. Comptabilité et tenue des livres comptables

- a. Les États-Unis n'ont pas d'exigences particulières concernant l'audit des sociétés privées. Les seuls rapports que vous devrez remplir sont les déclarations d'impôts (sur le revenu, sur les ventes, sur la propriété, l'information, etc.).
- b. Choisissez une année comptable. Nous recommandons que vous utilisiez une année comptable différente de celle de la société-mère étrangère. Si par exemple la société-mère utilise l'année calendaire pour année comptable, nous recommanderions une année comptable qui se clôture le 30 juin. Cela permet une meilleure efficacité fiscale lors du transfert des revenus, des biens et des services, et permet des déductions entre les deux sociétés.
 - i. Si la société a pour activité le conseil, l'utilisation de l'année calendaire est obligatoire.
- c. Choisissez une méthode comptable – en espèces ou par accumulation ("accrual").

- i. La méthode en espèces est normale et préférée (une fois encore, un gérant qui effectue les opérations de comptabilité de manière routinière comprend la comptabilité en espèces).
 - ii. La méthode en espèces ne peut pas être utilisée si le revenu brut global de l'ensemble du groupe affilié est supérieur à \$5 millions.
 - iii. La méthode en espèces ne peut pas être utilisée en cas de présence d'inventaire.
- d. Achetez un logiciel de tenue des livres comptables. Nous recommandons QuickBooks (nous ne possédons pas d'intérêt financier dans Intuit Corporation).
 - i. C'est l'un des logiciels les mieux classés.
 - ii. Le logiciel est couramment utilisé. Il est plus facile d'embaucher un gérant pour effectuer les opérations routinières de comptabilité que d'embaucher un comptable professionnel, qui sera plus onéreux.
 - iii. Achetez la version américaine.
 - iv. Vous pouvez transférer facilement les données informatiques à vos comptables ou à toute autre personne par e-mail en cas de déclaration à effectuer.
 - v. Les explications complètes d'utilisation sont présentées dans le logiciel. Consultez le site <http://quickbooks.intuit.com/>
- e. Établissez une charte comptable. Utilisez la même charte que celle de la société-mère.
- f. Envisagez de confier la tenue des livres comptables de l'entreprise américaine à l'équipe qui tient les livres comptables de la société-mère.
 - i. Aucune règle n'oblige à conserver les livres et les archives aux États-Unis. Ils doivent simplement être présentés aux autorités fiscales américaines si celles-ci en font la demande.
- g. Aux États-Unis il est courant de faire appel à un professionnel indépendant pour les déclarations mensuelles plutôt qu'à une société d'experts-comptables ("CPA"). Les sociétés d'experts-comptables ont des frais généraux élevés tandis que les professionnels indépendants sont substantiellement moins onéreux.

5. Le transfert de salariés

- a. Contactez-nous avant de transférer des salariés afin que nous puissions vous faire des recommandations concernant la structure de leurs contrats, pour une meilleure efficacité fiscale.

6. Embaucher un professionnel pour préparer votre déclaration de revenus, afin d'être conforme aux règles fiscales

- a. La première chose à considérer est de bien laisser la société-mère étrangère en dehors des filets fiscaux fédéraux et de chaque état.
 - i. Si la société américaine est un "agent dépendant" de la société-mère étrangère (c'est-à-dire que l'accord sur le montant du transfert l'empêche de réaliser des profits suffisants pour être taxée) cela pourrait créer une "présence permanente" selon les règles prévues dans le traité fiscal.
 - ii. Si les dirigeants de la société-mère étrangère viennent aux États-Unis et réalisent des contrats au nom de cette société étrangère, celle-ci pourrait être impliquée dans une entreprise américaine.
 - iii. Si la société-mère étrangère possède des biens aux États-Unis (c'est-à-dire qu'elle loue une propriété à la filiale américaine), elle pourrait avoir une présence

- permanente et une obligation de déclaration fiscale aux États-Unis et dans les états.
- iv. Autres. Parlez-nous, pour étude, de toute autre transaction réalisée avec les États-Unis ou avec les états.
 - v. Si la société-mère étrangère exerce une présence permanente aux États-Unis, elle doit remplir une déclaration fédérale d'impôts sur le revenu et doit payer des impôts aux États-Unis.
 - vi. Dans le cas où la société-mère étrangère possède une obligation de déclaration fiscale aux yeux de l'état :
 1. Elle est responsable des impôts sur le revenu payés à l'état, fondés en règle générale sur l'assignation du revenu taxable global net. Celui-ci est calculé sur la base d'une méthode comptable de l'état, et alloué à l'état sur la base d'une formule de calcul qui prend en compte ces points particuliers: salaires, propriétés et ventes.
 2. Si la société-mère étrangère vend des biens personnels tangibles à des clients dans l'état, elle pourrait être responsable de percevoir des taxes d'état sur les ventes (similaires à la Taxe sur la Valeur Ajoutée).
 - b. La société doit remplir une déclaration d'impôts fédérale tous les ans. Une année doit se clôturer le dernier jour du mois. L'année ne peut pas compter plus de 12 mois. Par exemple, si l'entreprise a été créée le 1^{er} juillet, l'année se clôturera au plus tard le 30 juin suivant.
 - c. La société remplira le formulaire 1120
 - i. Consultez la publication 542 concernant les sociétés sur le site <http://www.irs.gov/pub/irs-pdf/p542.pdf>
 - ii. La déclaration d'impôts sur le revenu devra prendre en compte:
 1. Le traité fiscal entre les États-Unis et la société-mère étrangère. Par exemple, le traité allemand prévoit que:
 - a. Les intérêts ne sont pas imposés à la source (généralement 30%) mais peuvent être limités par des règles américaines spéciales d'imposition concernant la déduction des intérêts, appelées "income stripping rules".
 - b. Les royalties ne sont pas imposées à la source.
 - c. Les dividendes sont actuellement imposés à la source. Cependant un protocole en suspens vise à éliminer cette imposition.
 - d. Autres
 2. Si une société américaine envisage de recourir à une élection particulière, appelée "water's edge election" (une élection qui, aux yeux des autorités fiscales californiennes a pour objectif de restreindre l'imposition de la société américaine et de ses affiliés dans le monde aux opérations ayant lieu à l'intérieur des États-Unis).
 - d. La société devra joindre le formulaire 5472 pour déclarer les transactions liées à une partie apparentée. Consultez le site <http://www.irs.gov/pub/irs-pdf/f5472.pdf>
 - e. La société remplira une déclaration d'impôt sur le revenu de l'état considéré. Consultez le site <http://www.spottluceywall-cpas.com/links.html> pour obtenir la liste complète des liens vers les formulaires d'impôts sur le revenu de chaque état. Les impôts de chaque état sont différents. Par exemple, le taux d'imposition est de 8.84% en Californie avec un minimum de \$800.

- f. La société remplira le formulaire 1042 pour déclarer tout paiement de revenus de provenance américaine à une personne étrangère. Consultez la Publication 515 des Impôts Américains (IRS) pour plus d'informations sur ce point : <http://www.irs.gov/pub/irs-pdf/p515.pdf>, ainsi que le formulaire 1099 pour les personnes américaines.
- g. Nous recommandons que la société américaine embauche une entreprise spécialisée dans le paiement des salaires. Deux sont utilisées communément : ADP et Paychex.
 - i. Ce prestataire peut en outre prélever l'assurance responsabilité civile.
 - ii. Ce prestataire peut effectuer des dépôts directement sur le compte de le salarié afin que vous puissiez gérer la paye virtuellement.
 - iii. Nous recommandons que vous donniez tout pouvoir à ce prestataire pour qu'il paye tous les impôts et remplisse tous les formulaires. Les pénalités de retard ou de règlement peuvent substantiellement dépasser les honoraires du prestataire de service pour une année entière.
 - iv. Ces prestataires peuvent proposer d'autres services tels que la gestion des avantages sociaux. Consultez la Publication des Impôts (IRS) 15-B pour obtenir une liste des avantages sociaux sur le site <http://www.irs.gov/pub/irs-pdf/p15b.pdf>
 - v. Nous recommandons que vous demandiez au prestataire chargé des salaires d'enregistrer la société auprès des services de gestion des salaires de l'état dans lequel vous ferez vos affaires.
 - vi. La société-mère étrangère et la société américaine peuvent signer un accord concernant la Sécurité Sociale. Consultez le site http://www.ssa.gov/international/Agreement_Pamphlets/foreign_parenty.html pour obtenir une copie de l'accord.
 - 1. Cet accord sera utilisé dans le cas où un salarié de la société-mère étrangère exprime le souhait de rester couvert par le système social de la société-mère.

7. Autres

- a. Contactez-nous s'il vous plaît pour un premier entretien gratuit à n'importe quel moment au cours de ce processus. Nous passerons en revue l'intégralité des points mentionnés ci-dessus, ainsi que les points spécifiques à votre situation qui retiennent notre attention.
- b. N'hésitez pas à nous adresser un e-mail à l'adresse Info@SpottLuceyWall-CPAs.com si vous avez des questions.

N'hésitez pas à me contacter si vous avez des questions.

SPOTT, LUCEY & WALL
EXPERTS COMPTABLES CERTIFIÉS